

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Contactez :

Aurore RENAUD 05 61 75 42 03
aurore.renaud@cnpfr.fr

Stéphane SERIEYE 05 81 55 81 98

FINANCEURS



Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

« Les bases de la fiscalité forestière »

Rodez 2024

**Jeudi 28 mars,
Vendredi 29 mars.**

(14 heures de formation)

Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

- « Les bases de la fiscalité forestière » :
- Savoir établir sa déclaration d'impôts sur les revenus pour ses forêts,
 - Connaitre les avantages fiscaux liés à la forêt,
 - Comprendre les principes de la TVA en forêt,
 - Aborder la fiscalité des cessions des forêts.

PROGRAMME

Jeudi 28 mars

« *Le relevé de propriété, la taxe foncière et l'impôt sur le revenu* »

- Relevé de propriété
- Taxe foncière
- Impôt sur le revenu
- Questions-réponses et exercices pratiques

Vendredi 29 mars

« *La TVA, l'impôt sur le patrimoine, les DEFI* »

- La taxe sur la valeur ajoutée
- Vente de forêt, donation, succession
- Impôt sur la fortune immobilière
- Plus-values
- Dispositifs d'encouragements fiscaux à l'investissement en forêt (DEFI)
- Questions-réponses et exercices pratiques

Lieux et horaires

Le stage se déroulera à Rodez (cité administrative à Bourran). Possibilité de se garer sur le parking visiteur.

Les horaires seront 9h -18h le premier jour et 8h – 16h30 le deuxième jour.

Formateurs, intervenants

Johann HUBELE, référent national fiscalité au CNPF appuyé par Stéphane SERIEYE, technicien du CRPF de l'Aveyron

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.

Les notions fiscales abordées seront illustrées par des exemples concrets et pratiques.

Un support documentaire sera distribué à tous les participants.

Ce stage ne nécessite pas de prérequis et s'adresse à tous les propriétaires forestiers.

Merci d'apporter une calculatrice pour les exercices pratiques.

TARIFS

50 € de cotisation à l'association FOGEFOR pour l'année 2023. Cotisation réduite à 25 € pour le 2nd inscrit d'une même famille.

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre de FOGEFOR Midi Pyrénées.

Les stagiaires ont à leur charge les repas.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CRPF Occitanie

● Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

● Sécurité – assurance

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CRPF / FOGEFOR est lui aussi assuré.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Les bases de la fiscalité forestière »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2024

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

FO. GE FOR Midi-Pyrénées
7 chemin de la Lacade
31 320 Auzeville-Tolosane

Avant le 15 mars 2024
Stage limité à 20 personnes